

# Colloque Cibe-Adhume

Le 12 octobre 2006

## Bois énergie et aménagement du territoire



# historique

- La disponibilité énergétique a longtemps construit les décisions d'implantation des activités humaines
- L'eau, le vent, le bois puis le charbon ont façonné l'organisation paysagère, géographique, économique et sociale de la société
- Le vingtième siècle marque une rupture dans le poids de l'énergie sur les décisions d'aménagement du territoire
- L'Etat se substitue à l'initiative privée, organise la production et la distribution

# Réseaux et transport

- L'apparition des réseaux d'électricité, de gaz et de transport introduit une déconnexion des lieux de production et de consommation
- Le faible prix de l'énergie donne un sentiment d'abondance qui favorise le gaspillage et n'incite pas à la performance énergétique
- Le développement des transports à bas coûts introduit une dispersion de l'habitat et des activités
- Le refus du développement des réseaux de chaleur et de la cogénération en résulte

# L'énergie , un produit banalisé

- Le consommateur final n'a plus de lien avec la production et la source d'énergie. il paye pour un produit banalisé et ne se sent plus concerné par des choix énergétiques qui ne doivent plus peser sur son mode de vie
- Le bois énergie n'a plus pour le consommateur, les atouts de la proximité et de la maîtrise des coûts et ses contraintes techniques entraînent un abandon progressif
- Cet abandon détériore l'organisation de l'espace rural et dévalorise ses richesses

# Le bois-énergie, un nouveau service au consommateur

- La montée des prix de l'énergie, la prise en compte de l'environnement, les innovations techniques poussent à présenter le bois énergie comme un nouveau service au consommateur, avec son automaticité, son confort, son image nature, sa relative stabilité de prix à long terme
- Le choix du bois énergie reste pourtant majoritairement un choix économique et la préoccupation de l'impact de la production et de l'organisation de la filière reste une préoccupation lointaine pour les consommateurs comme pour les élus

# Le bois-énergie, un service au territoire

- Service environnemental:
  - participer à la réduction de l'effet de serre
  - limiter l'utilisation des ressources fossiles non renouvelables
  - valoriser les déchets de bois (rémanents forestiers, connexes de scieries, DIB), et diminuer la pollution induite
  - lutter contre la fermeture des paysages
  - maintenir l'équilibre entre les espaces ouverts et les espaces fermés
  - maintenir la diversité des paysages
  - maintenir la biodiversité

# Le bois-énergie, un service au territoire

- Service socio-économique:
  - Maintenir la qualité du territoire sur les plans agricole, forestier, touristique et résidentiel
  - Revaloriser les métiers locaux
  - Maintenir et créer de l'emploi et de nouvelles activités
  - Créer une richesse locale à partir d'une ressource peu utilisée
  - Augmenter l'autonomie du territoire
  - Créer des liens entre les différents acteurs du territoire
  - Disperser la richesse sur de nombreux acteurs en milieu rural
  - Contribuer à la solidarité ville/campagne

# Le bois-énergie, un service au territoire

- Service socio-environnemental:
  - lutter contre les risques sanitaires
  - assurer la sécurité du public
  - prévenir et diminuer les risques d'incendies
  - prévenir les risques d'embâcles, les inondations et les destructions induites



# Les besoins d'un territoire

- L'analyse des enjeux d'un territoire doivent le conduire à définir quels services le bois énergie peut lui rendre
- Les services attendus génèrent forcément un surcoût de production
- Ces services peuvent prendre un caractère d'obligation pour préserver les équilibres et la survie du territoire
- La « loi du marché » ne peut prendre en compte ces externalités ou aménités du bois-énergie

# Le financement des services

- Le consommateur d'énergie bois n'a pas à financer seul les services rendus à la collectivité
- L'identification des bénéficiaires financiers de ces services n'est pas toujours faisable
- Les collectivités et les acteurs d'un territoire doivent définir ensemble la prise en compte financière de ces services
- Seul un financement clair de ces services peut permettre de concilier les intérêts d'un territoire et ceux des consommateurs de bois-énergie

# Efficacité économique

- L'analyse des mesures financières nécessaires pour orienter les choix des consommateurs vers les intérêts du territoire doit conduire à définir une efficacité économique globale
- les transferts financiers entre acteurs concernés ne se font pas sur la base de l'énergie mais sur celle des services rendus
- Il n'y a pas de dérogation à la libre concurrence et les acteurs restent stimulés pour une amélioration de la productivité

# L'approche territoriale de l'énergie

- Les enjeux d'un territoire (inscrit dans un projet de développement durable) prennent le pas sur les enjeux énergétiques.
- Une stratégie énergétique est élaborée par les acteurs du territoire, publics et privés.
- Les indicateurs utilisés pour le financement des actions incluent les enjeux de développement durable du territoire
- L'efficacité économique du bois-énergie est mesurée au niveau du territoire

# L'optimisation de la ressource

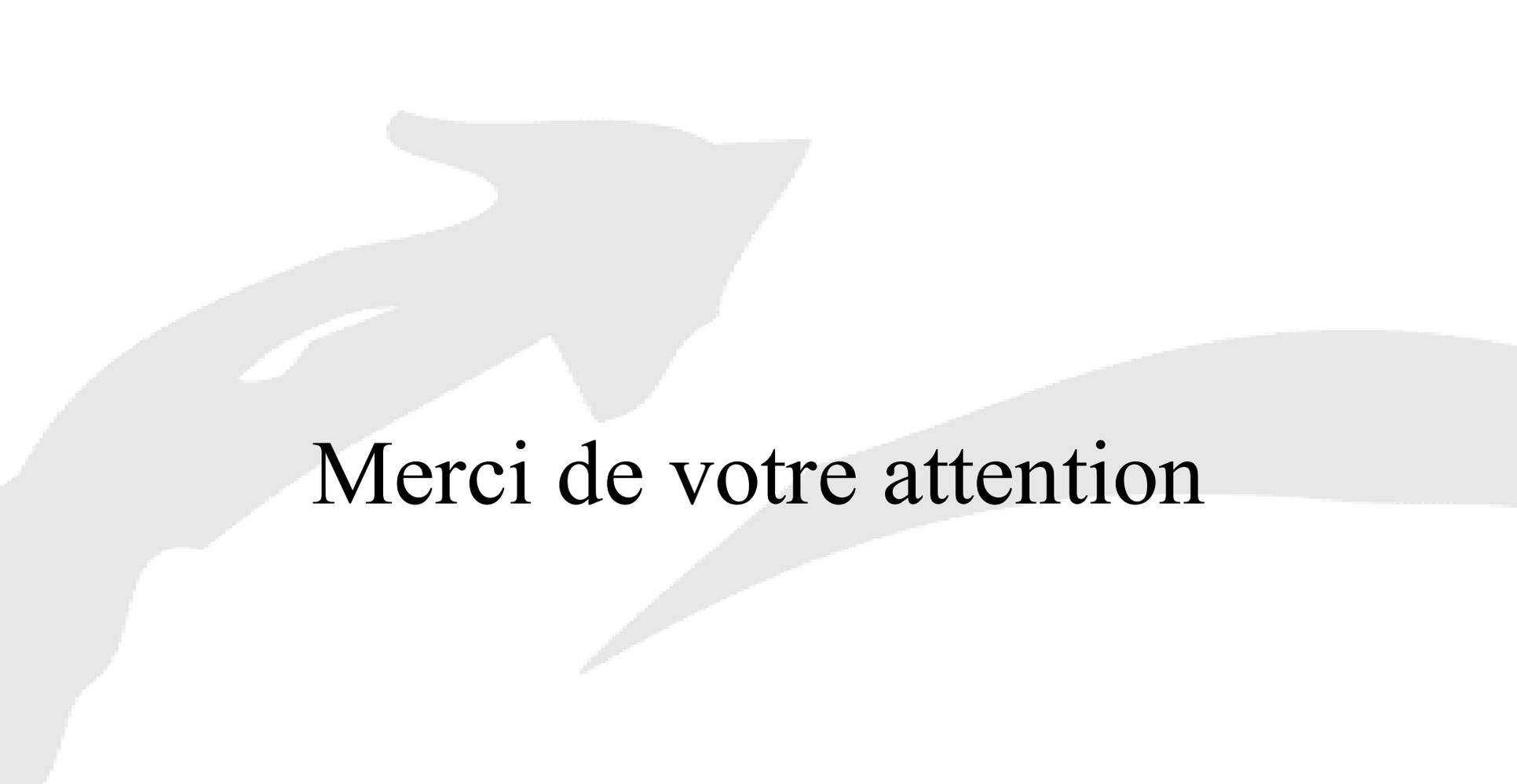
- Pour devenir une énergie majeure, l'usage du bois énergie doit être optimisé et ne pas être réservé à des niches de marché
- Une utilisation rationnelle passe par les circuits les plus courts possibles et une évolution des conditions d'utilisation
- La création de réseaux de chaleur, la généralisation des micro-réseaux et la cogénération sont une voie possible pour cette efficacité de l'utilisation des surfaces boisées disponibles

# L'aménagement du territoire

- Cette nécessité d'organiser une utilisation efficace du bois énergie peut remettre l'énergie bois au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire en influant sur la conception des plans locaux d'urbanisme et en réorganisant les zones d'activités et d'habitats
- Les élus retrouvent leur rôle d'aménageurs en mettant en relation les choix énergétiques et les enjeux du territoire
- Les responsables du territoire doivent veiller à une organisation de la filière bois-énergie cohérente avec les services qu'ils en attendent

# La conception d'une filière bois – énergie au service d'un territoire

- Les intervenants du bois-énergie doivent comprendre et accepter les choix d'un territoire et mettre en œuvre les techniques adaptées à ces choix
- Cela suppose une réponse personnalisée à chaque territoire
- Cela demande une acquisition de savoir-faire autant dans les techniques appropriées que dans la compréhension des éléments du développement local



Merci de votre attention